

Le passage de l'équitation de la sphère militaire à celle des sports et des loisirs a ouvert la porte des activités équestres aux femmes. Jusque-là, l'équitation présentait la particularité d'un dimorphisme technique sexué alors que l'objectif – la maîtrise de l'animal – restait identique. D'un côté, était pratiquée la monte à califourchon qui, bien qu'à l'usage presque exclusif du sexe masculin, nécessitait un apprentissage dont rien, dans la constitution physique des femmes ne justifie qu'elles n'y aient pas eu accès; de l'autre, on trouvait la monte en amazone réservée aux femmes. L'abandon par ces dernières d'une technique féminine pour une technique clairement définie comme masculine ne s'est pas fait sans résistance dans cette société de la charnière du XIX^e et du XX^e siècle, où les normes sociales s'élaboraient en fonction de la ségrégation des sexes. Cet abandon, véritable révolution culturelle, n'a pu se réaliser que parce que les situations sociales, les conditions de vie et les mentalités s'étaient modifiées. Le XIX^e siècle (1789-1914) correspond, en effet, au moment historique où la « perspective de la vie des femmes change », où « malgré l'extrême codification de la vie quotidienne féminine, le champ des possibles s'agrandit » (Fraisie et Perrot, 2002 : 11). L'un de ces possibles est l'accès à des domaines jusque-là masculins, notamment l'accès au savoir, à des professions fermées aux femmes, au sport... Une fois à califourchon, les femmes acquièrent une égalité de « statut » dans l'enseignement de l'équitation qui se traduit notamment par une mixité totale. Cette disposition réglementaire, exceptionnelle dans le domaine sportif, tient en partie à l'héritage du mode de vie d'une société d'élite où la distinction entre les sexes se montrait atténuée par rapport à celle que connaissaient les couches sociales moins élevées. Les femmes entrent ainsi de plain-pied dans le monde du cheval, même si elles y restent

largement minoritaires pour de nombreuses années encore. Le manque de statistiques a empêché d'établir « pas à pas » un constat chiffré du phénomène de féminisation des activités équestres. Cependant, l'étude en diachronie et en synchronie de la population équitante de la Fédération française d'équitation a permis de montrer que les sports et les loisirs équestres ont subi, depuis la naissance de l'équitation sportive, une féminisation massive. Toutefois, la présence des femmes ne se révèle pas uniforme dans tous les domaines, et l'on trouve encore, à l'heure actuelle, des bastions masculins, notamment les compétitions de haut niveau. Nonobstant cette réserve, on peut affirmer que la population équestre a connu un changement radical au cours de ces cinquante dernières années. Conséquence directe de cette transformation, les métiers des centres équestres connaissent, eux aussi, une féminisation dont les effets sont déjà repérables.

Tout en étant à l'origine une discipline masculine, l'équitation possède certaines caractéristiques qui la rendaient « féminisable ». Ainsi en s'adressant aux couches supérieures de la société, l'équitation touche des populations féminines dont l'*habitus* et les moyens financiers favorisent la pratique d'une activité sportive. Cette dynamique, bien que difficilement quantifiable, participe au recrutement féminin des activités équestres : les femmes et les filles de ces milieux, si elles éprouvent une attirance pour l'équitation, pourront satisfaire leur vocation cavalière et viendront grossir les rangs des licenciés de la Fédération française d'équitation. L'équitation, sport élégant où la grâce est de mise, préserve les attendus de la féminité et répond ainsi aux règles d'un « concevable "féminin sportif" » construit à partir de ce qui est socialement perçu comme acceptable pour les femmes et auquel ces dernières, en grande majorité, se soumettent. En partie à cause de cela, les cavaliers, malgré leur machisme, ont accueilli avec une certaine bienveillance des femmes envers lesquelles ils se montraient galants et qui leur servaient, en quelque sorte, de faire-valoir. L'organisation des activités équestres a joué – joue – également un rôle dans la présence féminine. En proposant des formes de pratiques variées (équitation sportive, équitation de plaisance), les sports et les loisirs équestres répondent par leur variété à la diversité de l'engagement sportif qu'il soit féminin ou masculin, qu'il suive les tendances majoritaires ou qu'il se montre sous un jour plus singulier. L'émergence du phénomène Poney a participé – participe encore – de façon non négligeable à l'accroissement constant et massif de la population des filles. À ces facteurs « féminogènes » s'ajoute l'effet « boule de neige » qui fait que les secteurs féminisés tendent à se surfé-

miniser. Il y a ainsi tout lieu de croire que les femmes seront encore davantage présentes dans les futures générations de cavaliers.

